

Parcours touristique n°9

du Plessis-Trévisé à Chennevières-sur-Marne

Distance : 11 km

Point de départ : Château des Tourelles
12 Avenue de la Maréchale 94420 Le Plessis-Trévisé

Point d'arrivée : Gare La Varenne – Chennevières

Accessibilité : Depuis la Gare Villiers-sur-Marne - Le Plessis-Trévisé (RER E),
prendre le bus 209 jusqu'à l'arrêt *Château des Tourelles*

Durée du parcours (sans activité) : 2h à pied

Activité proposée : Centre technique et Régional de Tir à l'Arc

Descriptif de l'itinéraire :

A

Dans un cadre de verdure de 4000 m², la balade débute au **Parc du Château des Tourelles**, situé au 19 **Avenue de la Maréchale**. La dénomination du manoir, construit vers 1882, provient des deux tours poivrières placées à ses angles en façade. La bâtisse en meulière, ornée de briques et de pierres, témoigne de l'architecture bourgeoise francilienne du 19^{ème} siècle. Restauré par le célèbre architecte Viollet-le-Duc, cet espace est devenu depuis 2001, un lieu d'exposition d'art contemporain. Les communs accueillent par ailleurs des ateliers artistiques. Dans le parc, le plan d'eau, le petit pont et le pigeonnier achèvent d'offrir un panorama romantique digne de la Belle Époque.

B

Remontez l'**Avenue de la Maréchale** et tournez à gauche à la prochaine intersection **Avenue du Domino Noir**. Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement. Au bout de la rue, empruntez par la gauche le **Rond-point du Val Roger** et tournez à gauche sur l'**Avenue du Val Roger**. Au prochain carrefour, placé en son centre, la **Grille du Château de la Lande** est le dernier vestige encore visible de l'ancien édifice démoli en 1943.

C

Poursuivez tout droit, derrière la grille, sur l'**Avenue du Parc de la Lande**. Au croisement, la rue se divisant en deux, empruntez comme bon vous semble l'une ou l'autre des deux bifurcations qui se rejoignent quelques mètres plus loin. A l'intersection avec l'**Avenue du Chemin Vert**, tournez à droite puis à gauche au croisement avec l'**Avenue du Tramway**. Au rond-point, continuez tout droit en direction du centre-ville sur l'**Avenue Ardouin** pendant 300 mètres. En plein cœur du centre-ville du Plessis-Trévisé, après la **médiathèque Jean Duhamel**, à la fourche, au niveau du kiosque présent sur l'esplanade du marché couvert, continuez à droite sur l'**Avenue Ardouin**. 100 mètres plus loin sur votre droite, devancée par un jardin aux tracés rectilignes, une élégante villa bourgeoise, construite en 1866, abrite depuis 1923 la **Mairie du Plessis-Trévisé**.

Après avoir parcouru 400 mètres, au rond-point, prenez l'**Avenue Saint-Pierre** sur votre droite. Au prochain carrefour à feux, continuez tout droit sur 700 mètres sur l'**Avenue Maurice Ponroy**. Au bout, cette rue se prolonge en chemin piétonnier nommé **Chemin des Bordes au Plessis**, vous menant au cœur de la **Plaine des Bordes**. Cette ancienne plaine agricole de 58 hectares, classée espace naturel sensible, comprend une exploitation maraîchère, des ruchers et des jardins familiaux.

D Empruntez ce chemin sur 500 mètres jusqu'au rond-point situé au cœur du parc. Poursuivez tout droit sur la **Rue des Bordes**. 150 mètres après le 2^{ème} rond-point, à la sortie au niveau du n°86, découvrez le **Parc départemental de la Plaine des Bordes**. Un espace accueil offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités de loisirs, notamment pour les plus jeunes : mini-golf, parcours sportif ou d'orientation, jeux de raquettes, de ballons. Du matériel peut être prêté à certaines périodes. Plusieurs espaces sont également prévus pour pique-niquer.

E Continuez sur la **Rue des Bordes** et tournez à gauche à la prochaine intersection sur l'**Avenue Champlain**. A 150 mètres, sur votre droite, se situe le **Centre Technique et Régional de Tir à l'Arc**, l'un des plus grands centres de cette discipline au monde. Installée depuis 160 ans à cet endroit, la compagnie peut accueillir des groupes sur réservation pour faire découvrir la pratique de ce sport de précision et de concentration.

F Revenez sur vos pas en tournant à gauche dans la **Rue des Bordes**, jusqu'à l'intersection 1 km plus loin avec la **Route de la Libération**.

G Prenez à droite et parcourez cet axe sur 1,5 km, en direction de la **Tour Hertzienne**, facilement reconnaissable au loin par sa hauteur et ses couleurs rouge et blanche. Achevée en 1972 et s'élevant à 120 mètres, elle sert d'antenne pour la télévision numérique et la téléphonie mobile. Au carrefour avec la rue Molière, traversez au passage piéton pour empruntez le trottoir de gauche. 150 mètres après la station-service, tournez à gauche dans une rue menant à l'arrière de l'entrée du **Parc du Fort de Champigny**. Construit en 1878, la dénomination du fort vient du fait qu'il servait à la protection de la ville de Champigny-sur-Marne. Représentatif de l'architecture militaire du 19^{ème} siècle, intégré à la seconde ceinture fortifiée de Paris, le site s'étend sur 4 hectares. Suivez le sentier piétonnier longeant les fossés et permettant de contourner l'édifice semi-enterré par la gauche. Débouchant de l'autre côté, sur le parking de l'entrée principale, effectuer éventuellement une halte dans cet environnement boisé. Différents cheminements permettent d'observer de l'extérieur certains bâtiments encore bien conservés, dont les casernes de troupes et d'officiers, le magasin à poudre.

H Traversez au passage piéton face au parking du fort pour emprunter le trottoir d'en face et descendez à gauche la **Rue Aristide Briand**. A la prochaine intersection, engagez-vous à droite dans la rue nommée **Place Mon Idée**. A 50 mètres, poursuivez sur le sentier engazonné, traversez la **Rue Pierre Bucharinc** et continuez sur le cheminement piéton. Au bout, empruntez en face la **Ruelle Colombert** jusqu'au prochain croisement. Au niveau du commissariat de police, tournez à droite et près du parking, faites une halte au **Parc Corot**, crée en 1959 par la commune à la suite de l'acquisition de la propriété de M. et Mme Corot. Revenez sur la **Rue du Général de Gaulle** et parcourez 250 mètres, jusqu'à atteindre un important carrefour. Traversez-le et continuez tout droit en face sur la **Rue du Général de Gaulle** en direction de l'**Espace Charles de Gaulle**. Reconnaisable à sa tourelle, le lieu abrite la salle des mariages. A proximité, le conservatoire de musique occupe un bâtiment tout en pierres. 220 pieds de vignes du **Clos Saint-Vincent** sont étagés en contrebas du jardin. Au fond du parking, l'ancienne mairie de Chennevières-sur-Marne, construite en 1886, accueille aujourd'hui une salle d'exposition. Derrière ce bâtiment, sur un coteau dominant la Marne, les **Terrasses de Chennevières** offrent l'une des vues panoramiques les plus remarquables sur la région Parisienne. Lorsque la vue est dégagée, on aperçoit la Tour Eiffel ou encore le Sacré Cœur.

I

Au niveau de la grille d'entrée de l'**Espace Charles de Gaulle**, prenez le chemin piétonnier du **Passage de l'école** et descendez les escaliers pour rejoindre la **Rue du Pont** en contrebas. En observant les vignes de plus près, descendez la rue puis traversez au prochain passage piéton pour vous empruntez le trottoir de droite. A 150 mètres, prenez la **Rue de la Marne** sur votre droite. Au bout, tournez à droite **Avenue de la Gare** jusqu'au n°34 où se situe l'**Ancienne gare ferroviaire de Chennevières**. Construit en 1929 sur la ligne de "Grande Ceinture de Paris", cet édifice, paré de briques rose saumon, et présentant un soubassement en pierres de taille et un décor de céramique vert clair, porte la mention "Chemin de Fer de Ceinture".

Continuez sur l'**Avenue de la Gare** et à la prochaine intersection prenez à gauche la **Rue d'Houin** traversant sous la voie ferrée. Au bout, tournez à gauche **Rue de Champigny**. A ce croisement, le restaurant l'**Ecu de France** fait face à la Marne. Bâti en 1717, cet ancien relais de poste permettait aux voyageurs de se reposer durant leurs longs voyages. La famille Brousse, propriétaires des lieux depuis quatre générations, a contribué à la création du guide « Les Grandes Tables du Monde ». Son environnement bucolique a servi de cadre à de nombreux tournages de films, dont « La fleur de l'âge » de Nick Quinn et sa terrasse « les pieds dans l'eau » a toujours reçu la visite de nombreuses célébrités.

J

Poursuivez sur 700 mètres jusqu'au **Pont de Chennevières**. A flanc de coteau et sur les rives de **la Marne**, observez les anciennes résidences de villégiatures à l'architecture anglo-normande ou les maisons en meulière de style Art Nouveau, et notamment une partie des bâtiments du Château de l'étape, situé au n°4. Avant 1865, on arrivait à Chennevières par un bac qui accostait à proximité. Traversez le pont en admirant de part et d'autre les perspectives sur la rivière et sur l'île fluviale arborée de Casenave. Continuez tout droit sur l'**Avenue du Bac** sur 700 mètres jusqu'à votre point d'arrivée : la **Gare La Varenne – Chennevières**.

Le saviez-vous ?

C'est un cas unique en France, le Plessis-Trévisé n'est doté d'aucune « rue », seulement des avenues, ronds-points et des allées. Composée initialement de deux domaines, l'utilisation de ces termes s'est perpétuée pour nommer les nouvelles voies.

L'italianité du nom du Plessis-Trévisé provient du Maréchal Mortier, propriétaire à l'époque d'un domaine sur la future commune, et fait duc de « Trévisé » par Napoléon suite à sa brillante campagne d'Italie.

Pour plus d'informations :

Centre technique et régional de Tir à l'Arc : www.ctsarc94.com/

Carte du parcours

